Fermeture préventive du pont d'étagement situé sur le rang des Épinettes, à Sainte-Eulalie



FERMETURE PRÉVENTIVE DU PONT D'ÉTAGEMENT SITUÉ SUR LE RANG DES ÉPINETTES, À SAINTE-EULALIE

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population qu'il procédera à la fermeture préventive du pont d'étagement situé sur le rang des Épinettes, au-dessus de l'autoroute 20, à Sainte-Eulalie. L'entrave sera en vigueur au début du mois de novembre. Cette fermeture est nécessaire afin d'assurer la sécurité des usagers de la route, et fait suite l'inspection de la structure et aux analyses qui en ont découlées.

Différents chemins alternatifs, en fonction du point de départ et du lieu d'arrivée, sont possibles. Toutefois, le chemin alternatif proposé permettant de faire le parcours d'une rive à l'autre passe par :

• le rang des Épinettes (nord), la route des Pins, le rang des Érables, la route 161, le rang des Cèdres, pour un retour sur le rang des Épinettes (sud)

Cette structure, qui a atteint sa fin de vie utile, devra être démolie. Il n'est pas possible pour le moment de s'avancer sur un échéancier par rapport à cette intervention, il vous sera communiqué ultérieurement.

Le Ministère est conscient des inconvénients causés par cette fermeture, laquelle est nécessaire pour assurer la sécurité des usagers de la route, et tient à remercier les résidentes et les résidents du secteur pour leur compréhension.

Pour plus d'information

Pour formuler un commentaire ou faire une demande de renseignements, vous pouvez joindre la Direction générale de la Mauricie-Centre-du-Québec en composant le 511 ou en consultant la page Nous joindre du site <u>transports.gouv.qc.ca</u>.



